



**FONDS FORESTIER
EN LIMOUSIN**

DEVENEZ ACTEUR du développement local et durable

NEWSLETTER #5 Septembre 2019

LE FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN POURSUIT SON DEVELOPPEMENT

Après une année 2018 de forte activité, au cours de laquelle un volume de demande d'aide supérieur aux capacités contributives du Fonds avait conduit à un réajustement des montants d'aide attribués aux propriétaires demandeurs, le Fonds Forestier en Limousin connaît aujourd'hui une nouvelle phase de développement. Aux financeurs historiques et fidèles du Fonds, viennent désormais s'ajouter des financeurs publics. Après plusieurs rencontres et échanges avec Haute Corrèze Communauté qui regroupe 71 communes fortement boisées sur le plateau de Millevaches, cette dernière a souhaité s'impliquer dans le développement forestier en contribuant au soutien à l'investissement des sylviculteurs. Par ailleurs, des échanges constructifs sont en cours avec la DDT de Corrèze pour étudier les services que le Fonds Forestier Limousin pourrait rendre dans le cadre de la législation forestière. Il s'agit notamment de faire évoluer l'offre du Fonds en fonction de nouveaux objectifs d'amélioration forestière et de conservation des massifs boisés. Au titre des entreprises privées, des contacts positifs sont également initiés avec de nouveaux financeurs potentiels.

Il nous faut également souligner l'implication du SEFSIL (le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs et Industriels du Limousin) pour motiver un maximum d'entreprises du territoire à soutenir l'effort collectif de reboisement en Limousin.

L'ensemble de ces éléments ouvre des perspectives de développement de l'activité du Fonds Forestier en Limousin.

A ce titre nous souhaitons donc lancer ici un appel aux forestiers afin qu'ils sollicitent encore l'intervention du Fonds Forestier en Limousin pour leur projets de reboisement.

RAPPEL DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES DOSSIERS

- Ne pas avoir obtenu plus de **6 000 €/ha** de revenu de la coupe qui précède le boisement
- Présenter une surface de **1 à 5 hectares**
- Planter 1 200 plants /ha en résineux ou 1 600 plants/ha en feuillus.
- Disposer d'un document de gestion durable **et** d'une certification forestière (PEFC, ...)

ACTION SPECIFIQUE HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

Suite à l'octroi d'un financement dédié au soutien des projets de boisement et reboisement sur le territoire de HAUTE CORREZE COMMUNAUTE, nous invitons tous les sylviculteurs situés sur ce périmètre à adresser au plus vite leur demande d'aide au Fonds Forestier en Limousin.

Savoir si votre forêt est sur le territoire de Haute Corrèze Communauté :

<http://www.hautecorrezecommunaute.fr/>



Ils participent au financement du FFL :

PANNEAUX DE CORREZE
ARGIL
SAS TARTIERE
FRANSYLVA FORESTIERS PRIVES EN LIMOUSIN
COMPTOIRE DES BOIS DE BRIVE
SARL RIBEIRO
HEMARD ET VIGNOL
ETS MALAQUI
SARL BILOTTA BOIS-FORETS
SAS DESTÈVE
SARL FEUILLADE
SARL OPTINERIS
SARL AFÇO
ENGIE

La forêt leur dit
MERCI.



« Vous êtes une entreprise
un particulier,
vous voulez soutenir
la forêt et le faire savoir »
CONTACTEZ-NOUS

Ils apportent leur contribution au fonctionnement du FFL :

CRPF Nouvelle-Aquitaine, Cabinet Coudert, PEFC Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL, BoisLim, Syndicat des Pépiniéristes, Fransylva Forestiers Privés... qu'ils en soient ici remerciés.

TEMOIGNAGE :

3 QUESTIONS A JEAN-MARIE BARBIER PRESIDENT DU FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN :

- **J-M BARBIER, vous présidez le Fonds depuis plus d'un an, quel diagnostic portez-vous sur son activité ?** Le Fonds a eu un démarrage lent et assez difficile. Néanmoins, avec le soutien de ses fondateurs qui ne s'est à aucun moment démenti, le Fonds présente aujourd'hui un bilan et un équilibre financier satisfaisants. Mais ces missions restent les mêmes : aider les forestiers à boiser, reboiser ou améliorer leurs forêts, afin d'éviter le trou prévisionnel de production attendu dans une vingtaine d'années si rien n'est fait en matière de renouvellement ou d'amélioration de nos forêts.
- **Pour le Fonds quelles perspectives ?** Elles n'ont jamais été aussi favorables. En effet, outre l'activité traditionnelle du Fonds, s'ouvre maintenant 3 pistes :
 1. Une action du Fonds pour aider les entreprises qui défrichent à mettre en place les compensations prévues par le code forestier.
 2. La mise en place du label bas carbone à laquelle le Fonds envisage de contribuer, en liaison avec les acteurs concernés.
 3. L'intervention des élus à tous les niveaux pour soutenir l'action du Fonds telle celle de la Commune d'Ussel.Avec un tel programme l'action du Fonds ne peut que progresser.
- **Les forestiers suivent-ils ?** C'est probablement là où le Fonds peut jouer son véritable rôle pour inciter, susciter et soutenir l'action des forestiers. Le Fonds est ouvert à tous ceux qui ont un projet. Les forestiers ne le savent pas suffisamment et le Fonds s'associera avec le CRPF et Fransylva - Syndicat des forestiers pour informer les forestiers de l'importance qu'ils représentent.

BoisLim
L'interprofession FORÊT-BOIS
LIMOUSIN



EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE



INTERNATIONAL PAPER
COMPTOIR DES BOIS DE BRIVE



isoroy
PANNEAUX DE CORREZE

SEFSIL
Syndicat des Exploitants Forestiers
de la Région de la Vallée de la Vienne



**FONDS FORESTIER
EN LIMOUSIN**

FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN

SAFRAN - CS 80912 PANAZOL - 2, avenue G. Guingouin - 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 87 50 41 90 - Mail : ffl@safran87.fr - www.fondsforestierlimousin.fr